

Les diverses formes de publication et d'échanges en ligne

Odile Chenevez

CLEMI et CRDP-ORME, académie d'Aix-Marseille

Céline Dunoyer

Professeur de français, formatrice Lettres et TICE ; WebLettres

Delphine Regnard

Professeur de lettres classiques

Le Web 2.0 offre de nouvelles possibilités techniques pour écrire collectivement : construire à plusieurs, négocier un texte entre pairs, travailler de façon synchrone ou asynchrone, bâtir des projets d'envergure, des sites collectifs. Quel en est l'intérêt pour l'enseignant ? Comment y injecter du pédagogique ?

La généralisation de la connectivité internet dans les foyers et les établissements a favorisé l'apparition d'une grande quantité de publications scolaires en ligne. Mais celles-ci restent freinées par la difficulté technique liée à la création et à la gestion des sites d'établissements par les enseignants et les élèves, qui n'ont pas les compétences pour cela, doivent demander l'aide d'un administrateur réseau, d'un enseignant expert dans le domaine, qui lui-même n'a bien souvent pas le loisir de s'en occuper. D'où un temps de latence trop long entre la réalisation d'un travail et sa mise en ligne sur le site d'établissement, sans compter les trop nombreuses contraintes qui finissent par épuiser les équipes.

Du premier Web au Web 2.0

Au cours des années 2000, les blogs font parler d'eux : les enseignants y sont d'abord confrontés à travers les Skyblogs, des blogs d'adolescents hébergés

par la plateforme de Skyrock, leur radio favorite. Il s'agit alors d'une pratique personnelle et hors de l'école. Les jeunes y voient un espace proche de leur chambre, où ils publient leurs photos, écrivent ce qui leur passe par la tête, s'expriment sur leur famille, leurs amis, leurs hobbies, beaucoup plus rarement sur leur établissement, leurs profs. Sans toujours prendre garde à la dimension totalement publique de leurs écrits ! La sphère éducative s'alarme, quelques affaires contraignent des établissements à sanctionner des élèves pour des propos injurieux, diffamatoires, placés sur leurs blogs. Ces cas restent cependant très exceptionnels : le blog d'ado, comme la page MySpace, est d'abord un lieu pour se retrouver entre amis.

Ensuite vient le temps où l'école s'empare de cette nouvelle pratique d'écriture pour en faire aussi une pratique scolaire. Quelques enseignants d'abord. Puis le blog de classe, de projet, d'établissement devient pratique courante, remplaçant presque totalement l'idée de site web, d'autant que créer un blog est extrêmement simple puisqu'il existe de nombreux « kits » de publication en ligne : il suffit de s'inscrire, de choisir son identifiant, son mot de passe et on peut publier.

Les blogs, mais aussi l'encyclopédie collaborative Wikipédia, le réseau social MySpace ainsi que d'autres sites de mutualisation sont parmi les premières briques de l'avènement du Web 2.0, c'est-à-dire du Web qui se caractérise par une participation forte des internautes, des échanges plus directs, une collaboration, un fonctionnement en réseau. C'est vers la fin des années 2000 que celui-ci commence à être vraiment exploité par les enseignants. On s'intéresse alors aux diverses possibilités techniques d'écrire collectivement : construire à plusieurs, négocier un texte entre pairs, travailler de façon synchrone ou asynchrone, bâtir des projets d'envergure, des sites collectifs. On s'interroge aussi sur les réseaux sociaux qui sont très fréquentés par nos élèves pour des usages non scolaires : comment investir ces espaces ? lesquels investir exactement, car tous les usages de nos élèves (essentiellement Skyblog, MySpace, Facebook) ne sont pas repris par les adultes, qui utilisent davantage les outils de mutualisation, de travail collaboratif, Twitter pour de la veille et Facebook mais d'une façon différente de celle des élèves ? quel en est l'intérêt pour l'enseignant ? comment y injecter du pédagogique ?

Des pratiques qui soulèvent quelques questions

Si les écrits sur la publication scolaire en ligne sont légion, on ne trouve en revanche rien ou presque sur les écritures collaboratives comme les wikis, bien que des pratiques existent dont nous pourrions témoigner plus loin. Cepen-

dant les pratiques d'écriture en ligne se multiplient, utilisant les canaux les plus divers et toutes les possibilités du Web 2.0. Mais le fait de rendre publics les travaux des élèves, dont le statut est traditionnellement confidentiel, nécessite quelques points de repères.

Des pratiques sociales aux pratiques scolaires

Publier, pour quoi faire ?

On présente parfois de manière forcée les motivations pédagogiques de publication de travaux d'élèves :

- les élèves représentent la génération internet, à nous de nous adapter à leurs pratiques sur les réseaux sociaux ;
- il est très valorisant pour eux de savoir qu'on peut les lire sur Internet ;
- ils aiment beaucoup publier et recevoir des commentaires ;
- c'est tellement facile et cela ne coûte rien !

Ces arguments sont légitimes, mais le rôle de l'école n'est pas de reproduire telles quelles les pratiques sociales des élèves. De plus, en publiant, parce que c'est facile, des travaux non aboutis, on risque de les mettre en danger. Il s'agit plutôt de chercher ce qui relève de la mission de l'école et qui permet d'apprendre à comprendre et agir sur le monde tel qu'il est avec les outils d'aujourd'hui... et même ceux de demain !

De ce fait, publier des articles ou des travaux multimédias sur le site de l'établissement ou sur n'importe quel support, en respectant certaines contraintes, les conduira à exercer une autorité éditoriale plus grande parce qu'on leur demandera de répondre de ce qu'ils publient. Il leur appartient ensuite – à eux seuls – de transférer dans leurs pratiques sociales les apprentissages qu'ils feront dans le cadre de cette exigence scolaire.

L'exigence éditoriale

Ce que représente l'exigence éditoriale demandée aux élèves peut être évoqué à partir de ces quelques règles à respecter par chacun d'eux :

- mon propos est original : ce que je publie n'est pas déjà publié ailleurs ;
- je ne commets pas de plagiat, mais je sais faire usage de citations pour éclairer mon propos ;
- chaque information dont je me fais l'écho est vérifiée : je ne me contente pas de la source en recopiant une adresse URL, mais je suis capable de discuter cette source (qui parle, d'où il parle et pourquoi il parle) ;
- je me préoccupe de la réception de mon message : est-il compréhensible ? par qui ?

- je me préoccupe également de la légalité de mes productions publiques : injure, diffamation, atteinte à la vie privée, droit à l'image... ;
- j’assume l’autorité de mes propos et de mes images : je les signe de la manière qui aura été décidée en fonction du support en question (prénom, initiales ou nom complet) et en fonction des dispositions en cours pour ce support (voir le chapitre « Les aspects juridiques »).

Hébergement des publications scolaires et précautions à prendre

De plus en plus, les exigences académiques imposent aux publications scolaires d’être hébergées sur le site de l’établissement, donc sous la responsabilité de son chef qui peut d’ailleurs en déléguer une grande partie à un enseignant. En lycée, une publication d’élèves (sous leur responsabilité) peut être hébergée sur un site extérieur.

Les précautions à prendre sont bien sûr d’ordre juridique et concernent la propriété intellectuelle comme la protection de la vie privée. Mais ce ne sont pas les seules. Il faut définir une politique de publication et les outils qui l’accompagnent, en répondant à certaines questions :

- s’agit-il d’un journal (avec une périodicité ou non) ? qui en est l’éditeur (équivalent en ligne du directeur de publication) ?
- est-ce un blog ? tenu par qui ? s’agit-il d’une simple vitrine de travaux ?
- quels types de productions souhaite-t-on ? qui est invité à participer ? y aura-t-il des rubriques ? comment définit-on la ligne éditoriale ? à qui s’adresse-t-on ?
- qui valide ? selon quels critères ?
- comment signe-t-on ?
- acceptera-t-on les commentaires ? qui les validera et que refusera-t-on ?

L’écriture collaborative avec les réseaux sociaux : ce qui change pour l’enseignant

Un réseau social est une communauté d’individus échangeant autour d’un intérêt commun (la famille, l’entreprise, un hobby, etc.). Cela passe par un site internet sur lequel on s’inscrit et on se crée un profil (une sorte de carte d’identité) que l’on renseigne plus ou moins. On échange dès lors facilement avec d’autres membres du réseau via divers canaux mis à notre disposition : messages publiés en ligne, messages privés, publication de liens, de photos, de vidéos... Chacun se crée sa propre liste de contacts en s’abonnant aux publications d’un autre membre (sur Twitter, on compte ses « *followers* », ses abonnés), en sollicitant l’entrée dans la liste d’« amis » ou en acceptant la sollicitation d’« amis » (c’est le terme utilisé pour Facebook, qui recouvre à la fois les vrais

amis mais aussi tous les contacts professionnels que l'on autorise à lire nos publications) afin d'entrer et rester en contact privilégié.

Alors qu'ils sont omniprésents dans la vie de nos élèves, les réseaux sociaux peinent encore à trouver leur place dans les activités scolaires, victimes d'une porosité possible entre la sphère privée et la sphère scolaire. En effet, quel professeur peut souscrire à l'idée d'être « ami » avec ses élèves¹ ? Cependant, les curseurs se déplacent si l'on envisage d'avoir, pour le professeur comme pour les élèves, un profil professionnel pour ces réseaux, lié au travail avec les élèves, distinct du profil privé dont on peut également disposer sur les mêmes réseaux.

Mais la grande nouveauté introduite par le Web 2.0 dans la pédagogie tient au changement de posture de l'enseignant et de l'élève : d'une relation verticale, on passe à une relation horizontale où l'enseignant accepte que ses élèves apportent leur part de savoir et de savoir-faire au cours tandis que les élèves acceptent de leur côté de prendre en charge une partie de l'apprentissage. Ainsi, l'éducation à la citoyenneté n'est plus seulement un objectif mais se trouve à l'origine même des activités : pour construire ensemble, il faut d'abord se mettre d'accord et respecter l'autre. Il s'agit alors de passer du participatif au coopératif, voire au collaboratif, de construire ensemble pour profiter ensemble des progrès de chacun.

Construire un projet éditorial en ligne

En termes de publication en ligne, les blogs tiennent très clairement le haut du pavé. Quoi de plus simple aujourd'hui que d'en ouvrir un sur une plateforme dédiée en quelques clics et en dix minutes ? WebLettres offre, par exemple, aux enseignants de lettres une plateforme simple d'usage et optimisée pour un travail de publication avec les élèves. Il suffit de remplir un formulaire en ligne, de lire avec eux la charte d'usages rappelant les droits et devoirs du blogueur, puis de se livrer à quelques paramétrages (titre du blog, apparence, modération des billets *a priori* ou *a posteriori*, ouverture ou non des commentaires...) pour disposer immédiatement d'un blog utilisable. Aucune compétence technique n'est nécessaire, aucun recours à un administrateur réseau².

Le blog : support du cours et projet éditorial

Le professeur qui choisit le blog comme espace de publication vers sa classe ou avec sa classe doit en connaître les principes de base. Il est intéressant de savoir

1. Voir les articles de Sylvie Grau et Benoit Drunat dans le n° 462 des *Cahiers pédagogiques* de juin 2010, « Le web 2.0 et l'école. ».

2. <http://www.webletters.net/blogs/index1.php>

que le terme « blog » est la contraction de « web log » qui signifie « journal de bord sur le Web » en anglais. Cette origine n'est pas étrangère aux principes fondamentaux de cet instrument: les articles y répondent à un classement antéchronologique, ce qui le rapproche du journal et le différencie d'un site classique dans lequel les contenus sont hiérarchisés logiquement et ordonnés en rubriques; pour intéresser son public, le blog se doit d'être dynamique, régulièrement alimenté; il se nourrit des commentaires que ses visiteurs ajoutent aux billets: c'est une pratique que nos élèves connaissent bien, eux dont les blogs voient leur popularité évaluée en partie à la hauteur du nombre de commentaires. Le blog s'ouvre sur la blogosphère la plus proche à travers les liens favoris recensés par l'auteur, lequel a ses abonnés via les fils RSS. Enfin, il intègre des ressources audio et vidéo, pour faire du *podcasting*.

LES MOTS A LA BOUCHE

Mon nuage de tags Marion
Par [alouso](#) - publié le lundi 30 mai 2011 à 11:57 dans [Le coin des livres](#)

Si j'étais une actrice je serais Christa Thérêt car je trouve qu'elle joue bien, et j'aime son rôle dans LOL.

Si j'étais héroïne de roman je serais Emma dans Sobibor car je la trouve très courageuse, notamment quand elle perd sa grand mère et quand elle tombe dans l'anorexie.

Si j'étais un livre je serais Elle s'appelait Sarah car c'est un livre fort et émouvant quand Sarah raconte son passé et quand elle meurt.

Si j'étais un film je serais Tout ce qui brille car je trouve que ce film nous

Le coin des livres
La vie dans une classe de français du collège La Fontaine de Moulillac où l'on peut voir que les élèves ont une kyrielle de choses à dire et à partager. Pour nous contacter : christelle.gullot@ac-nantes.fr

- Octobre 2011 -

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Naviguer
- [Page d'accueil](#)
- [Administration](#)

Les activités possibles en classe sont multiples. Le blog est un espace de ressources à destination des élèves où le professeur dépose des documents, des informations mais aussi des exercices. Il est l'espace où les élèves consignent la trace d'une activité: comptes rendus de visites, de voyages... Il est un atelier où se construisent, au fil des échanges et des commentaires, un projet dont l'élaboration se négocie, un texte long (un conte, une nouvelle, une disserta-

tion...) que l'on crée et améliore en groupe ; il favorise alors le développement de compétences argumentatives. C'est enfin un espace ouvert à l'écriture des élèves, comme l'est par exemple le blog i-Voix qui se présente ainsi sur sa page d'accueil : « *Ce blog est un espace de lecture et d'écriture, de création et d'échange autour de la littérature. Il est l'œuvre des élèves de Première L du Lycée de l'Iroise à Brest (France) et des élèves apprenant le français au Liceo Cecioni à Livorno (Italie) dans le cadre d'un projet eTwinning³.* »

Le blog est aussi, par sa facilité d'utilisation, un excellent outil pour créer un « blog journal » autrement appelé « webzine », que celui-ci soit sous la responsabilité du professeur ou du chef d'établissement pour un journal de collège ou de lycée, ou sous celle d'un lycéen uniquement : il s'agit alors d'un journal lycéen. Faire faire un journal permet de travailler les compétences 1, 4, 5, 6 et 7 du socle tout en proposant une activité de communication réelle aux élèves afin de les aider à vivre mieux leur scolarité dans l'établissement par les échanges et partages que cette réalisation engendre, ainsi que par la responsabilisation intrinsèque à un tel projet. Le Clemi recense les productions scolaires sur un portail Netvibes⁴.

Intégrer au blog des productions extérieures

Que faire des productions de nos élèves qui ne sont pas créées directement en ligne ou que nous ne savons pas mettre en ligne ? Il existe une solution pour cela : Calaméo, un site qui transforme tous nos documents en supports numériques, sous forme de livre numérique feuilletable, partagé sur le site Calaméo et intégrable directement par exemple dans un blog⁵.

Un exemple de réalisations transformées avec Calaméo sur le blog i-Voix. On y lit les productions des élèves qui ont créé un magazine autour de *L'Ingénu* de Voltaire, écrit dans le recueil « Poèmes de Lorenzaccio » des pastiches de poèmes célèbres, et réécrit *L'Étranger* sous forme de tweets⁶.

Une autre solution, mais qui doit être pensée dès le début du projet (contrairement aux documents que l'on publie grâce à Calaméo), est de faire réaliser aux élèves leurs travaux dans Didapages et d'intégrer leur livre multimédia au blog (voir le chapitre « Pratiques d'écriture »).

Les réseaux sociaux

Si Facebook et Twitter, les deux réseaux sociaux les plus connus, sont très inégalement utilisés par les internautes français (une majorité écrasante utilise

3. <http://i-voix.over-blog.com/>

4. http://www.netvibes.com/mediasscolaires#Journaux_lyceens

5. <http://fr.calameo.com/>

6. <http://i-voix.over-blog.com/article-une-annee-d-i-voix-en-livres-numeriques-75518807.html>

pour l'instant Facebook plutôt que Twitter, en particulier les adolescents), les expériences menées en classe se répartissent davantage entre les deux outils. L'un et l'autre offrent une occasion de travailler sur un projet de publication relevant à la fois de l'éducation aux médias et du français par les compétences mises en œuvre. Les utiliser en classe conduit, aussi, à infléchir ces deux réseaux vers une publication particulière au regard de leur usage premier. En effet, dans un usage pédagogique de ces réseaux, le but n'est pas de trouver des « amis » ou des « *followers* », mais plutôt des lecteurs, en profitant de ces espaces très fréquentés pour aller à leur rencontre, bien plus facilement que sur un blog où ce sont au contraire les lecteurs qui doivent faire la démarche de venir lire les articles. Enfin, introduire ces outils dans les pratiques pédagogiques, c'est bien former l'élève à être citoyen tout en lui apprenant, grâce à cette situation de communication réelle, à lire, écrire, publier.

Il est possible d'imaginer avec les réseaux sociaux de nombreuses activités pédagogiques entrant réellement dans les compétences à développer en cours de français. N'oublions pas non plus qu'il est tout à fait envisageable de réaliser certaines des activités qui suivent simplement avec un traitement de texte, « à la façon » de Facebook.

Facebook

Facebook propose à ses membres de renseigner une fiche d'identité qui peut être très complète. Pourquoi ne pas s'en servir pour créer le « faux » profil d'un auteur et envisager sous un angle différent les recherches biographiques que nous demandons classiquement à nos élèves de faire⁷ ?

Facebook étant un réseau social dans lequel chacun est connecté avec ses « amis », voit s'afficher dans ses « actualités » ce que ses « amis » ont publié sur leur propre mur, peut le commenter, le reprendre sur son propre mur, ce peut donc être un excellent support pour travailler sur des œuvres mettant en jeu des relations entre des individus : échanges à l'époque des Lumières, échanges épistolaires divers, romans mettant en scène des réseaux de personnages⁸...

Signalons comme utilisation pertinente de Facebook celle qui accompagne le travail de création théâtrale de lycéens de Seine-Saint-Denis avec Michel Vinaver, « D'un 11 Septembre à l'autre⁹ », dont on peut suivre les étapes sur

7. Voir le site compagnon du manuel *Passeurs de textes 2^e* : http://www.lerobert.com/templates/tpl_lerobert_pdt_v2/documents/902953_fiche19_eleve.zip Pour accéder à la fiche professeur, s'inscrire (gratuitement) : <http://www.lerobert.com/passeurs-de-textes>

8. Une réflexion intéressante sur la correspondance des grands penseurs du XVIII^e : <http://e-blogs.wikio.fr/a-quoi-aurait-resssemble-facebook-au-xviiiie-siecle>

Un exemple de réinvestissement d'une œuvre via Facebook : les élèves d'i-Voix font vivre à Lorenzo de Médicis sa vie sur Facebook, <http://fr-fr.facebook.com/people/Lorenzo-De-M%C3%A9dicis/100001967403468>

9. <http://www.11septembre2001.net/>

Facebook, mais aussi sur Twitter, Wordpress et Blogspot : c'est un projet intéressant pour une comparaison des outils qui induisent une écriture différente. La page Facebook sert à communiquer l'avancée des travaux aux élèves (45 !), aux partenaires et aux futurs spectateurs. C'est un véritable work in progress auquel on assiste sur cette page.

Évoquons également un projet d'écriture dont les professeurs pourraient s'inspirer. Quatre personnes « auteurs » endossent chacune un personnage créé en remplissant les catégories d'informations que l'on peut partager sur ce réseau. C'est une expérience particulière car le format des murs (caractéristiques de Facebook, sur lesquels chacun écrit ce qu'il a à dire) casse la linéarité du texte, tout en se rapprochant du roman épistolaire, et offre au lecteur la possibilité d'enrichir le texte. Le professeur de français tirera ainsi profit du format de publication pour inventer des activités de lecture, d'écriture, de recherche et de validation de l'information, de réflexion sur la situation de communication¹⁰.

Twitter

Twitter n'offre pas les mêmes fonctionnalités que Facebook : ce réseau social de *microblogging*, d'abord pensé pour signaler en temps réel ce que l'on est en train de faire, est rapidement devenu un outil de partage, de commentaire et de discussion en synchronie ou asynchronie. Il s'agit de publier des *tweets* (« gazouillis »), courts messages de 140 caractères maximum (encore moins qu'un SMS qui peut en compter 160) à destination de ses abonnés dans le cas d'un compte « protégé », ou de tout le Web dans le cas d'un compte public, qui peuvent être lus hors le réseau sur n'importe quel moteur de recherche.

Twitter a ses propres codes de communication :

- pour s'adresser directement à quelqu'un et être sûr que le tweet sera repéré par le destinataire premier, il faut signaler le nom du compte du destinataire ainsi : @NOM ;
- pour partager un tweet posté par un autre, il faut signaler sa source en précisant RT (re-tweet) ;
- pour indexer un mot-clé, l'assortir du dièse : # (il est ainsi possible de faire une recherche dans les tweets publiés par ce moyen sans avoir besoin d'avoir un compte) ;
- il est possible d'envoyer des messages privés (au fonctionnement identique au mail) ;
- enfin, chacun peut constituer des listes des comptes qu'il suit et les partager.

10. <http://www.scribd.com/doc/56133613/Les-murs-un-projet-d-ecriture-sur-Facebook>

Twitter est fondé sur la confiance qui se crée par la qualité des tweets (respect de la Netiquette, richesse et utilité des liens, interactions, aide apportée) : c'est donc là que se place son intérêt pour la classe de français. Les tweets gagnent à être enrichis de liens, de fichiers (photos via yfrog, twitpic...), ils deviennent ainsi un instrument de veille et de communication tout à fait valable. En cela, Twitter concurrence les moteurs de recherche : les internautes demandent ou vont chercher des informations auprès du réseau, dont l'actualisation est plus rapide qu'un flux RSS.



Faire écrire sur Twitter met en place un travail sur la forme et sur la langue : l'enjeu de la lecture est réel, le lectorat manifeste sa présence par des interactions, des commentaires, etc. Ainsi, paradoxalement, la contrainte de 140 caractères, loin de brider et d'assécher, multiplie les occasions d'écrire et de lire, et devient un bon outil pour faire entrer dans des écrits plus longs. Ce nouvel outil introduit certes une nouvelle forme de publication sur Internet mais reproduit une forme de littérature, celle de la forme brève (aphorisme, haïku, proverbe, brève...). Et cette nouvelle forme permet de nouvelles pratiques pédagogiques : par l'interaction, elle rend les élèves actifs dans le processus d'apprentissage.

La contrainte de l'outil (nombre limité de caractères) peut être exploitée pour communiquer facilement à tout un groupe, pour que chacun profite des remarques/questions/réponses de l'autre. Ainsi, dans une séance en salle informatique où chaque élève est concentré sur son écran, le fil Twitter où sont posées questions et réponses permet à chacun de profiter des éléments apportés. Twitter peut également être utilisé comme une fin en soi, pour des ateliers d'écriture, de la « twittérature », ou bien servir d'outil de préparation pour un travail plus long qui sera ensuite posté sur un blog, par exemple le projet « tweetfemme(s) » de Laurence Juin avec ses élèves¹¹.

Echanger, collaborer

Partager des ressources

Netvibes est un outil en ligne permettant de créer un portail qui regroupe de façon très visuelle un certain nombre de liens. Deux manières d'envisager cette ressource : soit la créer pour la mettre à disposition de ses élèves sur un thème, une œuvre... Soit la faire faire par les élèves eux-mêmes, de façon collaborative : cela les invite à réfléchir aux sites collectés mais aussi au titre des onglets, à leur disposition, aux divers *widgets*¹² utilisés : agrégation de flux, lien vers des sites, petites notes...



Un portail peut aussi être réalisé avec Symbaloo. En revanche, avec ce dernier outil, on ne peut mettre que des liens, un titre et pas de commentaires¹³.

11. Dossier du Café pédagogique « Twittératures » : http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/lettres/francais/Pages/2011/124_DossierTwitteratures.aspx

Projet #tweetfemme(s) :

Récit de l'expérience : <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2011/05/Rencontresaucoindutweet.aspx>

Résultats des échanges : <http://tweetfemme.tumblr.com/>

12. Petites applications permettant d'obtenir de l'information.

13. Un exemple de portail Netvibes dédié à la lecture du *Rouge et le Noir* en classe de seconde : <http://www.netvibes.com/>

Jog the web est un outil pour créer, lire et partager un WebBook, par présentation de sites et de documents que l'on met en ligne sur Jog the web. Très facile d'utilisation, il permet de créer un assemblage organisé et commenté de ressources en ligne (sites, PDF...). Le professeur en créera un, par exemple, pour rassembler différentes ressources autour d'une œuvre (on peut annoter chaque page), pour guider une recherche, pour utiliser les ressources sélectionnées comme aide pour des exercices... ou en fera créer un par les élèves (sur inscription). Jog the web relève du Web 2.0 car chaque créateur décide de laisser en consultation publique, ou pas, ses propres productions¹⁴.

Écrire à plusieurs de manière synchrone

Le terme Framapad est issu de la contraction de Framasoft et de Etherpad qui est un logiciel libre permettant l'écriture collaborative sur un « *pad* », une sorte de bloc-notes. Cet « *éditeur de texte collaboratif en temps réel* », selon la définition donnée par Framasoft, est plus léger à utiliser avec les élèves qu'un Google Doc (cf. *infra*). La création d'un pad se fait très facilement et rapidement sur la page d'accueil du site avec un nom automatique (la partie finale de l'adresse qui mélange chiffres et lettres). Vous choisirez, si vous le souhaitez, une adresse de pad plus claire dès la page d'accueil en cliquant sur « Choisir le nom du pad ». Cette adresse est ensuite communiquée aux élèves pour qu'ils y écrivent. Le pad peut être public ou privé. Chaque participant est affecté d'une couleur qu'il peut changer et est identifié par cette couleur dans le corps du texte. Un *chat* situé dans la partie droite de l'écran permet aux participants d'échanger en direct sur leur travail sans le polluer. En cliquant sur l'onglet « Historique dynamique », l'analyse du travail d'écriture est également possible. Le document produit est téléchargeable au format texte¹⁵.

Plusieurs activités sont envisageables : écriture d'invention, réponses aux questions d'un exercice posté par le professeur, traduction d'un texte. Les élèves construisent ensemble une même production, ce qui les oblige à trouver des solutions pour se mettre d'accord (savoir justifier leurs propositions, savoir évaluer cette production). Le professeur intervient de différentes manières en soulignant par exemple dans le texte donné à lire ou à écrire des mots ou phrases, en postant des liens vers des sites comme un conjugueur en ligne, vers une image ou un autre texte qui donne un éclairage à la production¹⁶.

lire2nde#Stendhal

Un exemple de bureau Symbaloo pour réviser le Brevet : <http://www.symbaloo.com/mix/reviser-le-brevet>

14. <http://www.jogtheweb.com/>. Un exemple de WebBook autour de *Tous les matins du monde* pour rassembler des ressources exploitables en autonomie par les élèves (ils disposent ainsi d'une seule adresse où se connecter) : <http://www.jogtheweb.com/run/RwMxcmclos5I/Introduction-a-letude-de-Tous-les-matins-du-monde-QuignardCorneau#1>

15. Framapad : <http://framapad.org/>

16. http://www4b.ac-lille.fr/%7Elettreslp/gisec/article.php3?id_article=662

Utiliser un document partagé

Parmi ses nombreux services, Google propose un espace de gestion de documents partagés. Pour l'utiliser, il est nécessaire d'avoir un compte Google, lequel s'ouvre avec une adresse Gmail (la messagerie de Google) ou avec n'importe quelle adresse de messagerie. Soit on y importe un document préexistant (un texte, un diaporama, une image...), soit on crée en ligne un nouveau document. Une fois celui-ci présent, on décide de ses permissions de visibilité : soit il est public, ce qui signifie qu'on le trouvera et le lira via le moteur de recherche Google, soit on le réserve aux personnes auxquelles on va communiquer l'adresse du document ; deux cas de figure alors : soit on oblige les lecteurs à avoir un compte Google (ils seront alors clairement identifiés), soit on donne l'accès sans compte Google, simplement via le lien. On décide ensuite si les lecteurs peuvent ou non modifier le document. Cette dernière option permet d'écrire à plusieurs sur ce document.

On peut y pratiquer les mêmes activités que celles décrites avec Framapad, mais l'ouverture du document est un peu plus complexe dans ce cas. Cela étant, c'est un outil plus proche du traitement de texte habituel que ne l'est Framapad. On veillera à choisir une adresse professionnelle pour ouvrir un compte Google dans lequel on partagera des documents avec les élèves, car ceux-ci auront accès à l'adresse de messagerie du propriétaire du document¹⁷.

Les encyclopédies collaboratives

La célèbre encyclopédie collaborative publiée sous licence *Creative Commons BY-SA* (BY : avec respect de la paternité de l'œuvre mais autorisation de modification ; SA : avec obligation de conserver la licence à l'identique) est l'occasion de faire travailler les élèves à un projet encyclopédique ambitieux et intéressant. Après avoir créé un compte (qui peut être dédié à la classe), on accède à l'article de son choix pour le modifier (par ajout, suppression, reformulation) et à l'historique qui donne la mesure de l'activité sur tel article. On se rend ainsi compte que non seulement les articles ont un auteur, mais même plusieurs, qu'ils sont discutés parfois davantage que dans un projet éditorial classique, qu'ils ne sont pas fixés mais peuvent être modifiés à tout moment par ajout ou suppression (même l'article sur Victor Hugo). Enfin, proposer d'écrire ne serait-ce qu'une phrase dans un article est sûrement la meilleure façon de faire réfléchir au copier-coller, qui n'est pas interdit pour ce wiki mais qui va à l'encontre du projet : il faut citer sa source pour respecter la Netiquette¹⁸.

17. L'espace documents de Google : <https://docs.google.com/>

18. Les diverses licences *Creative Commons* et leurs implications : http://fr.wikipedia.org/wiki/Licence_Creative_Commons

Les enseignants qui ont de jeunes élèves se tourneront vers Vikidia, une encyclopédie collaborative destinée aux lecteurs de 8 à 13 ans, et vers Wikimini qui s'adresse à ceux de 8 à 15 ans. Dans les deux cas, comme pour Wikipédia, les enfants sont invités à écrire eux-mêmes l'encyclopédie¹⁹.

Ainsi, par l'utilisation de cette encyclopédie ou même la participation à celle-ci, l'enseignant met en place une éducation aux médias en même temps qu'une réflexion sur le travail en groupe classe : Wikipédia apparaît comme la métaphore de ce qui se déroule dans la classe, où chacun ne sait pas tout sur un sujet ni sur tous les sujets mais participe à sa mesure au projet collectif. Unir les savoirs et les compétences pour un projet global, voilà bien la démarche à adopter.

19. Vikidia : <http://fr.wikidia.org/wiki/Accueil>; Wikimini : <http://fr.wikimini.org/wiki/Accueil>

